

LES RÈGLES DE SOUS-CATÉGORISATION CONTEXTUELLE (RSC) APPLIQUÉES AUX VERBES *AMENER*, *EMMENER*, *APPORTER* ET *ENVOYER* POUR LEUR BON USAGE DANS LA PRATIQUE DU FRANÇAIS

Kouassi KPANGUI

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

kouassikpangui@gmail.com

Résumé : En grammaire française, les verbes sont répartis en trois grands groupes. On a successivement les verbes du premier, du deuxième et du troisième groupe. Relativement à la syntaxe du verbe, il existe des verbes dits transitifs, intransitifs, pronominaux, auxiliaires, semi-auxiliaires, unipersonnels, défectifs. Chaque verbe français renferme donc des caractéristiques syntaxiques qui lui sont spécifiques. Toutefois, ces différentes dispositions n'ont toujours pas suffi pour faciliter l'emploi de certains de ces morphèmes au nombre desquels figurent « apporter, envoyer, amener et emmener ». En appliquant les règles de sous-catégorisation contextuelle (R.S.C.) de la grammaire générative à ces morphèmes, on se rend plus aisément compte de ces nuances syntaxiques ; ce qui facilite subséquemment leur emploi dans la pratique quotidienne du français en Côte d'Ivoire. Nous nous fonderons donc sur cette approche générative pour mettre en exergue les différences qui existent entre ces quatre verbes de la langue française. Ces règles de la grammaire générative dont le père épistémologique est l'Américain A. N. Chomsky sont le prolongement des règles de la réécriture syntagmatique.

Mots clés : règles, sous-catégorisation contextuelle, pratique du français.

CONTEXTUAL SUBCATEGORIZATION RULES (CSR) APPLIED TO THE VERBS *AMENER*, *EMMENER*, *APPORTER* AND *ENVOYER* FOR THEIR PROPER USE IN THE PRACTICE OF FRENCH IN CÔTE D'IVOIRE

Abstract: In the French grammar, three groups of verbs are identified: first, second and third. Relatively to the verb syntax, there are some called transitive, non-transitive, pronominal, auxiliaries, semi-auxiliaries, impersonal, and defectives. Each French verb gathers a range of specific syntactic characteristics. Therefore, those different dispositions do not always facilitate the use of some of these morphemes among which we have « to bring (apporter), to send (envoyer), to bring (to take) [amener], to take (emmener). In applying the RSC rules for sub-categorization of the generative grammar to those morphemes, we realize those syntactic nuances which subsequently facilitate their use in the daily practice of the spoken French in Cote d'Ivoire. So we will base on this generative grammar approach to point out the differences that lag on between the four French verbs. These generative grammar rules from the epistemological father, the American Noam Avram Chomsky are the expansion of the syntagmatic rewriting rules.

Keywords : rules, contextual sub-categorization, practice of French.

Introduction

Décrire une langue, c'est en décrire et analyser le système, c'est-à-dire étudier la forme et l'organisation des règles qui constituent, avec les mots, la structure de la langue. Relativement à la syntaxe du verbe, l'on note que chaque verbe français possède des caractéristiques syntaxiques qui lui sont propres. Cependant, dans la pratique du français en Côte d'Ivoire, ces différents traits syntaxiques n'ont pas toujours suffi à maîtriser l'usage de certains verbes parmi lesquels figurent « amener, emmener, apporter et envoyer ». Bon nombre de locuteurs ivoiriens de la langue française s'adressant à leurs interlocuteurs disent souvent, par exemple, « amène-moi le sac » ou « envoie-moi l'assiette » en voulant dire « apporte-moi le sac » ou « apporte-moi l'assiette ». Ces locuteurs se trompent donc souvent quand ils emploient les verbes « amener, emmener, apporter et envoyer ». Ils substituent l'un à l'autre. Cette confusion est très visible à l'écrit pour ce qui est des verbes « amener, emmener ». Le fait est établi que ces quatre verbes admettent, conformément à l'analyse structurale des COD. Ces COD renvoient-ils aux mêmes réalités ? Ces quatre verbes peuvent-ils se substituer l'un à l'autre ? Dans quels différents contextes peut-on les employer correctement et avec délicatesse ? Seules les règles de sous-catégorisation contextuelle permettent de répondre, de façon plausible et scientifique, à ces interrogations.

Dans une première articulation, l'article se propose de rapprocher les matrices de sous-catégorisation contextuelle de ces quatre verbes pour dégager leurs points de similitude, pour ensuite présenter, dans un second temps, leurs différents traits distinctifs ; l'objectif principal étant de présenter, de façon objective, les caractéristiques syntaxiques fondamentales de ceux-ci. L'enjeu de cet article est donc d'aider les locuteurs ivoiriens de la langue française, et par-delà, tout locuteur du français, à saisir les nuances entre ces quatre items afin d'en faciliter dorénavant leur emploi dans la pratique quotidienne de cette langue romane.

1. Méthodologie, théorie et méthode

La présente production a pour enjeu la maîtrise de l'emploi des verbes « amener, emmener, apporter et envoyer » dans la pratique quotidienne de la langue française ; ce, à partir des règles de sous-catégorisation contextuelle. La méthodologie s'appuie sur la recherche documentaire. Nos sources se présentent sous la forme écrite. Une partie des phrases constituant notre corpus a été tirée des dictionnaires de références que sont Le Petit Robert (2017), Le Grand Larousse illustré (2017), le Dictionnaire universel (2008) et Le Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage (2012). Les autres occurrences sont élaborées à partir d'exemples et d'explications donnés par Pierre Jaskarzec (2011) dans son ouvrage intitulé fort à propos *Le mot juste : Pièges et difficultés du vocabulaire : mots déformés, impropriétés, confusions...*

Pour mener à bien notre analyse et déboucher sur des résultats tangibles, nous nous servirons de théories et de méthodes. Nous voulons nous inscrire dans un canevas scientifique et décrypter les faits linguistiques tels qu'ils se manifestent dans notre corpus afin d'en saisir le mécanisme assurément complexe. Notre cadre théorique est la grammaire générative et transformationnelle car se fondant sur les règles de sous-catégorisation contextuelle notées R.S.C. Mais, avant tout autre forme de propos, posons-nous la question de savoir ce que sont les règles de sous-catégorisation contextuelle notées R.S.C. De fait, les règles de sous-catégorisation viennent compléter les règles de réécriture syntagmatique en fournissant des informations sur les items lexicaux à l'aide de traits syntaxiques et lexicaux. Il existe deux principaux types de règles de sous-catégorisation : les règles de sous-catégorisation non-contextuelles et les règles de sous-catégorisation contextuelle. Ces règles participent, selon Noam Chomsky (1965) et Jean-Paul Bronckart (1977), à empêcher la généralité dès le niveau de la structure profonde. Les règles de sous-catégorisation dites non contextuelles se réfèrent par exemple au nom (N) et comportent des traits [+N], [+ - commun]. Pour ce qui est des règles de sous-catégorisation contextuelle (R.S.C.), elles s'appliquent aux verbes, c'est-à-dire qu'elles donnent des informations sur le contexte des verbes (V). Elles sont de deux ordres : les règles de sous-catégorisation stricte et les règles de sous-catégorisation sélectionnelle. Les règles de sous-catégorisation stricte précisent le contexte catégoriel à gauche et à droite de l'item lexical. Ainsi aura-t-on : [+ N ...], [+...N]. Quant aux règles de sous-catégorisation sélectionnelle, elles précisent les traits syntaxiques et sémantiques du contexte catégoriel. Aussi peut-on avoir [+ humain...], [-...visible]. Ainsi, la matrice, par exemple :

V(emmener) → V(emmener)/N [+ humain], [+ animé]...- N[+ humain],
 [+ animé],
 [+sphère locuteur],
 [+ déplacement
 interlocuteur],
 [+ mouvement
 centrifuge] ...

s'interprète de la façon suivante :

Le verbe « emmener » se réécrit « emmener », dans cette occurrence, dans le contexte où il est précédé d'un nominal (N) qui porte les traits [+ humain], [+ animé], etc. suivi d'un nominal (N) qui porte les traits [+ humain], [+ animé], [+ sphère locuteur],[+ déplacement interlocuteur], [+ mouvement centrifuge], etc. Parlant de méthode, « elle s'appréhende comme une manière d'exposer les idées, de découvrir la vérité (...) selon un principe et ordre caractérisant une démarche organisée de l'esprit » (Dictionnaire français contemporain, 1971, p. 783). En d'autres termes, c'est une démarche rationnelle pour parvenir à la connaissance d'une notion ou à la démonstration d'une vérité. Cette démarche nous permettra de décrire et d'expliquer le mode de

fonctionnement des quatre verbes énumérés supra en les rapprochant deux à deux. Cette analyse nous conduira à comprendre le comportement syntaxique de ces quatre verbes pour en faciliter désormais leur usage.

2. La catégorie du verbe

Les unités minimales significatives du français se répartissent généralement en neuf¹ catégories grammaticales. Il s'agit là de la nature de ces mots. On les regroupe en deux grandes classes : la classe des mots variables et celle des mots invariables. Il y a cinq classes de mots qui sont variables et quatre autres qui sont invariables. Le verbe fait partie de la catégorie de mots variables. Il existe différentes catégories de verbes. Les verbes que sont « apporter » et « envoyer » font parties du sous-groupe des verbes transitifs. Conjugés, ils constituent le noyau de la phrase ou de la proposition. Comme tous les autres verbes, les verbes « amener, emmener, apporter et envoyer » ont pour fonction essentielle d'exprimer le prédicat noté « P », c'est-à-dire qu'ils apportent une information sur le sujet (S), à propos du sujet. Ils sont ce que l'on dit du sujet. Les occurrences *infra* étaient mieux nos propos :

(1)

« Fousséni amène son petit frère chez le pédiatre. »



(2)

« Le proviseur emmène ses enfants au cinéma. »



(3)

« L'étudiant apporte un livre à son ami. »



(4)

« Miriam envoie une carte à son ami. »



¹N.B. : I. On tend, de plus en plus, à ne plus ranger les interjections parmi les parties du discours, car comme l'estiment Jean Dubois et René Lagane, les mots de cette série remplacent, en réalité, une phrase exclamative tout entière, alors qu'une partie du discours est un élément de la phrase. C'est pourquoi, ils parlent, eux, plutôt de huit (8) catégories grammaticales. Jean Dubois et René Lagane, 1995, *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse, p.28.

II. On ne range pas les onomatopées (poufff, paff, cric-crac, cocorico...) au nombre des parties du discours. En outre, les conjonctions, qui constituaient deux groupes, auparavant, en forment désormais un seul.

3. La syntaxe des verbes « amener », « emmener », « apporter » et « envoyer »

Il existe trois grands groupes de verbes en français. Les verbes du premier groupe sont ceux qui sont terminés par [- er] excepté le verbe « aller ». Les verbes « amener », « emmener », « apporter » et « envoyer » appartiennent à ce premier groupe. Ce sont, tous, des verbes transitifs, c'est-à-dire qu'ils sont pourvus d'un complément qui désigne l'objet sur lequel s'exerce l'action verbale, quelle que soit la nature de cette action. Avec ces quatre verbes, le complément d'objet est construit « directement », c'est-à-dire sans préposition. Ce sont donc des verbes transitifs directs. Comme tous les autres verbes, ils varient en personne, en nombre, en fonction du mode et en fonction du temps de la conjugaison.

3.1. Le verbe « amener » et quelques exemples d'emploi

Le verbe « amener » signifie « mener (un être animé) auprès de quelqu'un [...], à un endroit ». *Le Petit Robert* (2017), citant Emile Zola, pouvait écrire ce qui suit : « Son impuissance à sauver tous les pauvres bougres qu'on lui amenait » (p.80). Avec « amener », on peut également avoir les constructions phrastiques ci-après :

- (1) L'oncle N'Dabian amène les enfants à la piscine tous les week-ends.
- (2) Monsieur Bléou **amène** son chien chez le vétérinaire.

3.2. Le verbe « emmener » et quelques exemples d'emploi

Le Petit Robert (2017) définit le verbe « emmener » comme le fait de « mener avec soi quelqu'un ou un animal en allant d'un lieu dans un autre ; prendre avec soi en partant » (p. 850). On peut donc avoir les occurrences suivantes :

- (1) Les gardes pénitenciers **emmènent** les prisonniers au tribunal.
- (2) Mon père aimait à nous emmener, mes frères et moi, dans de longues promenades.
- (3) Il faut **emmener** les malades chez le médecin.

3.3. Le verbe « apporter » et quelques exemples d'emploi

Il existe plusieurs définitions attenantes au verbe « apporter ». Voici, au demeurant, celle que propose le *Dictionnaire universel* (2014) : « porter quelque chose à quelqu'un, là où il est » (p.72). Un autre dictionnaire et non le moindre définit le verbe « apporter » comme le fait de « porter avec soi en un lieu » (*Le Grand Larousse illustré*, 2017, p. 93). Pierre Jaskarzec (2011), dans son ouvrage intitulé *Le mot juste*, renchérit en faisant la précision suivante : « On apporte quelque chose, c'est-à-dire qu'on le porte avec soi » (p. 12). Aussi dira-t-on :

- (1) Je t'**apporte** tes affaires (porter quelque chose à quelqu'un).
- (2) J'**apporte** des preuves (fournir).
- (3) La banque **apporte** des fonds (donner, contribuer, procurer).

3.4. Le verbe « envoyer » et quelques exemples d'emploi

Le verbe « envoyer » a pour sens propre « faire partir quelqu'un pour une destination » (*Dictionnaire universel*, 2008, p.444). En d'autres circonstances, il signifie « adresser, expédier, lancer, jeter ». On peut donc dire : « envoyer un coursier porter un pli », « envoyer des pierres ». Au cours d'une baignade, une personne peut s'adresser à son interlocuteur de la façon suivante : « envoie-moi de l'eau ». Il en va de même pour un agent des sapeurs-pompiers, qui lors d'un incendie, demande à son condisciple « d'envoyer de l'eau de ce côté-ci ou de ce côté-là ». Les phrases *infra* étaient mieux nos propos :

- (1) J'ai envoyé une carte postale à mes cousins (expédier par voie postale).
- (2) Michel **envoie** un SMS d'un téléphone portable à plusieurs destinataires en même temps (message électronique à l'aide d'un téléphone mobile).
- (3) Kouassi **envoie** de l'argent à sa femme (expédier, transférer).

4. Les règles de sous-catégorisation contextuelle appliquées aux verbes « amener », « emmener », « apporter » et « envoyer »

Les différentes définitions et les exemples supra ne sauraient éteindre avec satiété notre soif. Ces définitions ne nous permettent pas de comprendre suffisamment le mode de fonctionnement syntaxique des verbes « amener », « emmener », « apporter » et « envoyer ». C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ces quatre verbes sont mal usités dans la pratique du français en Côte d'Ivoire. Voici pourquoi nous faisons appel aux matrices de sous-catégorisation applicables aux différents emplois de ces quatre verbes.

4.1. Les verbes « amener » et « emmener », deux verbes paronymiques

Un paronyme est un mot qui ressemble à un autre. Il y a parfois, juste une lettre ou une syllabe qui change. Quand on entend prononcer les deux mots, on peut facilement les confondre si on ne fait pas attention. C'est malheureusement ce qui se passe chez nombre de locuteurs de la langue française en Côte d'Ivoire dans l'emploi des deux verbes « amener » et « emmener ». De fait, le verbe « emmener » est le paronyme d'« amener ». La différence formelle se trouve au niveau de la voyelle « a » avec « amener », et la syllabe² « em » en ce qui concerne « emmener ». Bien que paronymiques, ils ne sont pas synonymiques. Voici, à ce titre, la précision que fait *Le petit Robert* (2017) : « “Amener” suppose que l'accompagnateur quitte la personne à l'arrivée, à la différence de “emmener” » (p.80).

²Voyelle ou groupe de lettres qui se prononcent d'une seule émission de voix.

4.2. Les verbes « amener », « emmener », « apporter » et « envoyer », et le déplacement : le lieu où l'on va et le lieu d'où l'on vient

Dans la présente section de l'article, il est question de rapprocher les matrices de sous-catégorisation contextuelle des verbes « amener », « emmener », « apporter » et « envoyer » pour voir leurs points de similitude. Les occurrences qui contiennent ces verbes seront numérotées de (1) à (4) ; soit les quatre phrases *infra* :

- (1) Le bus **amène** les étudiants à l'aéroport.
- (2) L'inspecteur **emmène** ses enfants à la campagne.
- (3) Le directeur de l'école **apporte** de bonnes nouvelles aux instituteurs.
- (4) Les étudiants **envoient** un courriel à madame Lafage.

A présent, représentons les matrices de sous-catégorisation de ces quatre verbes :

Phrase (1) : Le bus **amène** les étudiants à l'aéroport.

V(apporter)³ → V(apporter)/N[- humain],[+ concret],
 [+ sphère interlocuteur],
 [+ moyen de locomotion],
 [+ déplacement],
 [+ mouvement centrifuge] ...— N[+ humain],[+ animé],
 [+ déplacement],
 [+ mouvement centrifuge]...

Phrase (2): L'inspecteur **emmène** ses enfants à la campagne.

V(emmener) → V(emmener)/N[+ humain],[+ animé],
 [+ sphère interlocuteur],
 [+ déplacement locuteur],
 [+ mouvement centrifuge] ...— N[+ humain],[+ animé],
 [+ sphère locuteur],
 [+ déplacement interlocuteur],
 [+ mouvement centrifuge]...

³ N.B. : La matrice, par exemple : V(apporter) → V(apporter)/N[- humain],[+ concret],
 [+ sphère interlocuteur],
 [+ moyen de locomotion],
 [+ déplacement],
 [+ mouvement centrifuge] ...— N [humain],
 [+ animé],
 [+ déplacement],
 [+ mouvement centrifuge] ...

s'interprète de la façon suivante :

Le verbe « apporter » se réécrit « apporter », dans cette occurrence, dans le contexte où il est précédé d'un nominal (N) qui porte les traits [- humain], [+ concret], [+ sphère interlocuteur], [+ moyen de locomotion], [+ déplacement], [+ mouvement centrifuge], etc. suivi d'un nominal (N) portant les traits [+ humain], [+ animé], [+ déplacement], [+ mouvement centrifuge], etc.

Phrase (3) : Le directeur de l'école **apporte** de bonnes nouvelles aux instituteurs.

V(apporter) → V(apporter)/N[+ humain],[+ animé],
 [+ responsabilité],[+ charge],
 [+ déplacement locuteur],
 [- sphère interlocuteur],
 [+ mouvement centrifuge] ...— N[- objet],[+ fait],
 [+ abstrait],[+ information],
 [+ mouvement centrifuge]...

Phrase (4) : Les étudiants **envoient** un courriel à madame Lafage.

V(envoyer) → V(envoyer)/N[+ humain],[+ animé]
 [- sphère interlocuteur]
 [- déplacement locuteur] ...— N[+ objet],[+ écrit],
 [- animé],[+ voie électronique],
 [+ communication],
 [+ mouvement centrifuge]...

En scrutant les différentes matrices de sous-catégorisation contextuelle des verbes « amener », « emmener », « apporter » et « envoyer », dans les phrases (1) à (4), on note que le contexte catégoriel de l'item lexical à gauche de trois d'entre eux comporte le trait [+ mouvement centrifuge], sauf avec le verbe « envoyer » où ce trait est absent. Cela signifie que le sujet qui fait l'action, dans ces trois premières phrases, se déplace d'un lieu à un autre, alors que celui de la phrase qui contient le verbe « envoyer » reste sur place. En revanche, on note que les quatre verbes prévoient, pour leurs objets, le trait [+ mouvement centrifuge]. Cela sous-entend que les quatre verbes prévoient, dans leur mode de fonctionnement, l'idée de mouvement, de déplacement. Ce mouvement peut partir du locuteur (centrifuge) ou peut être, dans certaines des occurrences, dirigé vers lui (centripète).

5. Différents traits distinctifs des verbes « amener », « emmener », « apporter » et « envoyer »

Comme nous venons de le voir dans le commentaire *supra*, les quatre verbes prévoient, dans leur mode de fonctionnement, le mouvement et le déplacement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle quantité de locuteurs ivoiriens de la langue française les confondent et substituent souvent l'un à l'autre. Le travail qui nous incombe à présent est de relever les traits distinctifs à partir des règles de sous-catégorisation afin de saisir rationnellement et objectivement leur différence d'emploi. Ainsi, à travers trois couples de phrases numérotées de (1) à (6), nous relèverons les dissemblances syntaxiques de ces quatre verbes ; le but étant d'aider les locuteurs de la langue française, en général, et ceux de la Côte d'Ivoire, en particulier, à assimiler ces dissemblances afin de les employer désormais convenablement.

5.1. La sous-catégorisation du verbe « amener » et « emmener » à travers les phrases (1) et (2)

- (1) L'oncle N'Dabian amène les enfants à la piscine tous les week-ends.
 (2) Les gardes pénitenciers **emmènent** les prisonniers au tribunal.

-Analyses

Faisons ressortir les règles de sous-catégorisation sous-tendant les emplois des verbes « amener » et « emmener ».

- (1) L'oncle N'Dabian **amène** les enfants à la piscine tous les week-ends.

V(amener) → V(amener)/N[+ humain], [+ animé]
 [+ sphère interlocuteur],
 [+ déplacement locuteur],
 [+ mouvement centrifuge]
 [+ désertion du loc. à l'arrivée] ... – N[+ humain], [+ animé],
 [+ déplacement interlocuteur],
 [+ mouvement centrifuge]...

- (2) Les gardes pénitenciers **emmènent** les prisonniers au tribunal.

V(emmener) → V(emmener)/N[+ humain], [+ animé],
 [+ sphère interlocuteur],
 [+ déplacement locuteur],
 [+ mouvement centrifuge],
 [+ présence du loc. à l'arrivée] ... – N [+ humain],
 [+ animé],
 [+ déplacement
 interlocuteur],
 [+ mouvement
 centrifuge]...

En observant la matrice de sous-catégorisation contextuelle des verbes « amener » et « emmener », dans les phrases (1) et (2), on note que le contexte catégoriel de l'item lexical à droite de ces verbes comporte les mêmes traits, soit [+ humain], [+ animé], [+ déplacement interlocuteur], [+ mouvement centrifuge]. La différence se situe au niveau du contexte catégoriel de l'item lexical placé à gauche de ces deux verbes. Alors que l'item lexical qui précède le verbe « amener » prévoit le trait [+ désertion du locuteur à l'arrivée], celui du verbe « emmener » prévoit plutôt le contraire, c'est-à-dire [+ présence du locuteur à l'arrivée]. Cela sous-entend que l'accompagnateur, à savoir le sujet, dans la phrase qui contient le verbe « amener », quitte les enfants à l'arrivée, alors que l'accompagnateur, dans la phrase où figure le verbe « emmener », reste avec les prisonniers.

5.2. La sous-catégorisation du verbe « amener » et « apporter » à travers les phrases (3) et (4)

- (3) Monsieur Bléhou **amène** les élèves au cinéma.
 (4) Le directeur de l'école **apporte** de bonnes nouvelles aux instituteurs.

Analyses

Dressons les règles de sous-catégorisation qui sous-tendent les emplois des verbes « amener » et « apporter »

Phrase(3) : Monsieur Bléhou **amène** les élèves au cinéma.

V(amener) → V(amener)/N[+ humain], [+ animé]
 [+ sphère interlocuteur],
 [+ déplacement locuteur],
 [+ mouvement centrifuge] ... – N[+ humain],[+ animé],
 [+ déplacement interlocuteur],
 [+ mouvement centrifuge]...

Phrase (4) : Le directeur de l'école **apporte** de bonnes nouvelles aux instituteurs.

V(apporter) → V(apporter)/N[+ humain],[+ animé],
 [+ responsabilité], [+ charge],
 [- sphère interlocuteur],
 [+ déplacement locuteur],
 [+ mouvement centrifuge] ... – N[- objet],[+ fait],
 [+ abstrait],
 [+ information],
 [+ mouvement centrifuge]...

A travers la matrice de sous-catégorisation contextuelle des verbes « amener » et « apporter », dans la phrase (3) et (4), on note que le contexte catégoriel des items lexicaux à gauche et à droite de ces deux verbes comporte simultanément le trait [+ mouvement centrifuge]. La différence entre ces deux verbes se trouve dans ce qui va suivre : On remarque que l'item qui précède le verbe « amener », possède les traits [+ sphère interlocuteur], quand celui du verbe « apporter » présente plutôt le trait [- sphère interlocuteur]. En outre, on s'aperçoit que le contexte catégoriel de l'item lexical à droite du verbe « amener » prévoit les traits [+ humain],[+ animé], tandis que celui du verbe « apporter » prévoit plutôt les traits [+ fait], [+ abstrait],et surtout [- objet]. Cela sous-entend que le COD dans la phrase (3) est un être humain alors que celui de l'occurrence (4) est une réalité abstraite, voire une chose.

5.3. La sous-catégorisation du verbe « apporter » et « envoyer » à travers les phrases (5) et (6)

- (5) Le directeur de l'école **apporte** de bonnes nouvelles aux instituteurs.
 (6) L' étudiant **envoie** un courriel à monsieur Delabre.

Analyses

Faisons ressortir les règles de sous-catégorisation qui sous-tendent les emplois des verbes « apporter » et « envoyer ».

Phrase (5) : Le directeur de l'école **apporte** de bonnes nouvelles aux instituteurs.

V(apporter) → V(apporter)/N[+ humain],[+ animé],
 [+ responsabilité],[+ charge],
 [- sphère interlocuteur],
 [+ déplacement locuteur],
 [+ mouvement centrifuge]... – N[- objet],[+ fait],
 [+abstrait],
 [+ information],
 [+ mouvement
 centrifuge]...

Phrase (6) : L'étudiant **envoie** un courriel à monsieur Delabre.

V(envoyer) → V(envoyer 1)/N [+ humain],[+ animé]
 [- sphère interlocuteur]
 [- déplacement locuteur]... – N[+ objet], [+ écrit],[- animé],
 [+ voie électronique],
 [+ communication],
 [+ mouvement
 centrifuge]...

En scrutant la matrice de sous-catégorisation contextuelle du verbe « apporter » dans la phrase (5), on note que le contexte catégoriel de l'item lexical à gauche de ce verbe comporte les traits [+ humain], [+ animé]. Cela signifie que le sujet qui est à l'origine de l'action, dans cette phrase, est un être humain. Dans la phrases (6), le contexte catégoriel de l'item lexical placé à gauche du verbe « envoyer » comporte lui aussi les traits : [+ humain],[+ animé]. Ensuite, on note que dans l'occurrence (5), l'emploi du verbe « apporter » prévoit, pour son objet, les traits [- objet], [+ fait], [+ abstrait], [+ information], [+ communication], mais surtout [+ mouvement centrifuge]. Le verbe « envoyer » prévoit également le même trait [+ mouvement centrifuge] dans l'occurrence (6). Cela sous-entend que les deux verbes prévoient,dans leur mode de fonctionnement, comme souligné en 3. 2., l'idée de mouvement, de déplacement. En poursuivant notre observation, on note que le contexte catégoriel de l'item lexical à gauche du verbe « apporter » comporte les traits [-

sphère interlocuteur],[+ mouvement centrifuge], mais surtout [+ déplacement locuteur], contrairement au verbe « envoyer » qui est précédé d'un item portant le trait [- déplacement locuteur]. Cela sous-entend que le sujet dans la phrase (5) se déplace avec une chose abstraite (les bonnes nouvelles) tandis que le sujet de la phrase (6) ne se déplace pas. Il fait plutôt partir l'information par voie électronique.

-Commentaire et analyse synthétiques

Les matrices de sous-catégorisation contextuelle des verbes « amener » et « apporter », dans la phrase (1) à (6), montre que le contexte catégoriel des items lexicaux à gauche et à droite de ces verbes comporte simultanément le trait [+ mouvement centrifuge]. Cela sous-entend que les quatre verbes prévoient, dans leur mode de fonctionnement, l'idée de mouvement, de déplacement. Ce mouvement peut partir du locuteur (centrifuge) ou peut être, dans certaines des occurrences, dirigé vers lui (centripète). La différence entre le verbe « amener » et « emmener » se trouve dans le fait que l'item lexical qui précède le premier prévoit le trait [+ désertion du locuteur à l'arrivée], celui du verbe « emmener » prévoit plutôt le contraire, c'est-à-dire [+ présence du locuteur à l'arrivée]. La différence entre les verbes « amener », « emmener » et « apporter » se trouve dans le fait que le contexte catégoriel de l'item lexical à droite des deux premiers verbes prévoit les traits [+ humain],[+ animé], tandis que celui du verbe « apporter » prévoit plutôt les traits [- objet], [+ abstrait]. Quant à la différence entre « amener », « emmener », « apporter » et le verbe « envoyer », elle se trouve dans le fait que le contexte catégoriel de l'item lexical à gauche des trois premiers verbes comporte le trait [+ déplacement locuteur], contrairement au verbe « envoyer », qui est précédé d'un item portant le trait [- déplacement locuteur].

Conclusion

Les règles de sous-catégorisation contextuelle marquées (RSC) viennent régler les difficultés d'emploi concernant les couples de verbes tels que « amener » et « emmener », « amener » et « apporter », « apporter » et « envoyer », et même « emporter » et « apporter ». Ces règles, qui complètent les règles de réécriture syntagmatique, fournissent des informations précises sur les items lexicaux à l'aide de traits syntaxiques et lexicaux. Elles viennent éclairer les locuteurs de la langue française, particulièrement ceux de la Côte d'Ivoire, et les aident, du même coup, à éviter les confusions dans leur usage à l'oral comme à l'écrit. Cette confusion vient, d'une part, du fait que les verbes « amener » et « emmener » sont paronymiques, et d'autre part, du fait que quantité de locuteurs de la langue française ne maîtrisent pas le mode de fonctionnement syntaxique de ces quatre verbes. On dit et écrit donc « Monsieur Bléhou amène les élèves au cinéma » ou « L'étudiant apporte un

verre à son tuteur », et non « Monsieur Bléhou envoie les élèves au cinéma » ou « L'étudiant envoie un verre à son tuteur », parce que le verbe « envoyer » (phrase [6] par exemple) ne comporte pas, dans la sous-catégorisation contextuelle de son sujet, le trait [+ déplacement du locuteur], alors que les verbes « amener », « emmener » et « apporter » prévoient ce trait-là, qui transparaît clairement dans les énoncés (1), (2), (3), (4) et (5).

Références bibliographiques

- Adopo, A. A. (2016). *Analyses en grammaire française : Pour une approche renouvelée dans l'enseignement en Afrique*, L'Harmattan, Paris
- Assanvo, A. D. (2010). *La syntaxe de l'agni indénié*, Thèse pour le doctorat unique, Université de Cocody-Abidjan
- Bronckart, J.-P. (1977). *Théories du langage : une introduction critique*, Edition Mardaga, Bruxelles
- Chomsky, N. (1968). *Structures syntaxiques*, Ed. Seuil, Paris
- Chomsky, N. (1969). *Le langage et la pensée*, Editions Payot, Paris
- Chomsky, N. (1971). *Aspects de la théorie syntaxique*, Ed. Seuil, Paris
- Dictionnaire français contemporain. (1971). Larousse, Washington
- Dictionnaire universel. (2008). HACHETTE-Edicef, Vanves
- Dubois-Charlier, F. & Vautherin, B. (2008). *La grammaire générative et transformationnelle : bref historique*, La Clé des Langues [en ligne], Lyon, ENS de Lyon/DGESCO (ISSN2107-7029), [En ligne], consulté le 25.01.2019, URL : <http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/langue/introduction-a/la-grammaire-generative-et-transformationnelle-bref-historique>
- Dubois, J. & Lagane, R. (1995). *La nouvelle grammaire du français*. 2e éd. Larousse, Paris
- Dubois, J. & al. (2012). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris
- Gross, M. (1968). *Grammaire transformationnelle du français, syntaxe du verbe*. Langue et langage, Larousse, Paris
- Jaskarzec, P. (2011). *Le mot juste : Pièges et difficultés du vocabulaire : mots déformés, impropriétés, confusions...*, Flammarion, Paris
- Le Grand Larousse illustré. (2017). Larousse, Paris

Le Petit Robert. (2017). Le Robert, Paris

Ruwet, N. (1967). Introduction à la grammaire générative, Plon, Paris